



## Separation apres 4 ans de mariage avec ressortissant français

Par **samirha**, le **31/03/2014** à **22:52**

bonjour

je me permets de vous contacter afin de vous exposer mon probleme.

je suis me suis marié en algérie depuis 4 ans avec un algerienne qui a obtenu la nationalié française apres le mariage, arrivé en france depuis le 24 decembre 2013 et j'ai déposé une demande de régularisation aupres de la prefecture argenteuil, le mois de février j'ai obtenu un récipicé valable pour travailler.

mon probleme est que mon epouse a quitté le domicile conjugale depuis le 26 février et actuellement elle est enceinte et décidé de divorcer sans raison apparante, mon récipicé expire au moins de juin et je crois que je vais obtenir un carte valable une année. ma question est est ce que je peux avoir ma carte de résidant meme si je me sépare de mon epouse sachant que j'ai 4 ans de vie commune en algérie, aidez moi svp  
cordialement